

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2023

### Présents :

Gérald Plançon, André Aubry, Brigitte Aubry, Henry Grosmaire, Véronique Harmand, Jildiz Heikoop, Marine Beurthey, Bernard Murlot, Alain Weltin

### Absente excusé

Damien Gousset,

### Absents non excusés

Sébastien Nicolas

La séance débute à 19h00

Le compte rendu de la séance du 21 septembre est approuvé à l'unanimité

### **- Etat d'assiette / vente des bois**

Une réunion de la commission bois ayant eu lieu la semaine précédente, Mr Aubry fait part des travaux et modes d'exploitation envisagés

- coupe 29 : vente sur pied à l'unanimité

- coupe 7 : vente sur pied 6 votes pour, vente en bois façonné 3 votes pour

- coupe 37 et coupe 6 : dépaississement aux affouagistes volontaires à l'unanimité

- coupe 27 : deuxième partie difficile à exploiter.

Lors de la réunion de la commission bois, Mr Barbier, technicien de l'ONF, a proposé la solution d'un îlot de vieillissement pour cette demi parcelle, moins productive mais très favorable à la biodiversité et par là même favorisant une meilleure santé de la forêt, cette solution est retenue par l'ensemble du conseil. Mr Barbier fera venir des collègues de l'ONF plus qualifiés pour nous donner des informations plus complètes.

Vote à l'unanimité pour un îlot de vieillissement

- coupes 25/4/7/8 : amélioration, vente sur pied à l'unanimité

La taxe d'affouage passera à 50 euros, vote à l'unanimité

V Harmand, G Plançon et H Grosmaire seront garants de la bonne exploitation des bois.

- **Installation d'un container par l'ACCA** à l'emplacement occupé actuellement, conseils ont été pris avec Mr Barbier qui a rencontré le président de l'ACCA, une convention sera signée entre la commune et l'ACCA, sans contribution financière demandée par la commune, l'ACCA entretenant les lignes en forêt, décision prise à l'unanimité.

### **- Tarif de l'eau**

Proposition d'une augmentation de 0,20 centimes , le m<sup>3</sup> passant ainsi de 1 à 1,2 euros

Pour : 7

Abstention : 2 dont celle de V Harmand qui explique qu'elle n'est pas sur le réseau de distribution d'eau (captage individuel) mais qu'elle est favorable à l'installation d'un compteur d'eau pour son foyer.

### **- Règlement du cimetière**

Après divers échanges sur la nécessité ou non de ce règlement, l'ébauche en est distribuée aux membres du conseil qui sont chargés de s'en informer pour se prononcer en connaissance de cause lors de la prochaine réunion.

### **- Demande d'une aide pour un voyage scolaire**

M Beurthey explique qu'elle en a bénéficié lorsqu'elle était scolarisée, J Heikoop évoque les aides de la CAF. Après divers échanges et considérations pas toujours en rapport avec la demande

Contre : 5

Abstention : 3

Pour : 1

V Harmand propose d'allouer une somme annuelle à chaque enfant jusqu'à ses 18 ans indépendamment des revenus de ses parents .

La décision est reportée après réflexion concernant la somme envisagée.

- **Lecture d'un courrier de Viviane Carsana** reçu en mairie et qui se plaint de la diffusion du poème « Le Déserteur » de Boris Vian chanté par Mouloudji après l'hymne national lors de la cérémonie du 11 novembre 2022.

V Harmand s'insurge et se doit de rappeler que cette décision a été prise en réunion de conseil municipal, après avoir subi une nouvelle fois les propos sexistes et méprisants de B Mourlot, elle demande un droit de réponse à cette lettre, droit qui lui est refusé .

La séance est levée à 20h15.